



ATTESTATION OPÉRATEUR PRIME ACCESSION

Cette fiche récapitulative nous permettra d'accélérer l'étude de votre demande.
Elle est à compléter avec l'aide du professionnel qui vous accompagne dans votre projet
(Opérateur d'accèsion sociale, promoteur, constructeur ou architecte).

	DEMANDEUR	CODEMANDEUR
Civilité	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.
Nom		
Prénom(s) (dans l'ordre de l'état civil)		
Le Revenu Fiscal de Référence respecte les plafonds PSLA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

BIEN À FINANCER

Adresse du bien :
..... Ville :

Nature du projet :

- Vente en l'état futur d'achèvement (Vefa) TVA taux normal
- Vente en l'état futur d'achèvement (Vefa) TVA taux réduit
- Location-accession agréée (PSLA)
- Bail réel solidaire (BRS) neuf
- Construction : contrat de construction de maison individuelle (CCMI), contrat de maîtrise d'œuvre, d'architecte ou de différents artisans (avec assurance dommage-ouvrage nominative)
- Autre type d'opération dans le neuf

SURFACE UTILE DU LOGEMENT	PRIX DE VENTE DU LOGEMENT*	LE BIEN RESPECTE LES PLAFONDS DE VENTE PSLA	LE BIEN A BÉNÉFICIÉ D'UN FINANCEMENT AU TITRE D'UN DES DEUX PROGRAMMES :	DATE DE SIGNATURE DU CONTRAT (de réservation/préliminaire/location accession/CCMI)	DATE DE SIGNATURE PRÉVUE DE L'ACTE AUTHENTIQUE
..... m ²€ HT Montant TVA :€	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Action Cœur de Ville : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Renouvellement Urbain : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

*Pour les opérations en CCMI ou Maîtrise d'œuvre, le prix est composé du prix du logement hors TVA, additionné du prix du terrain. Le prix du terrain est à considérer hors TVA quand il y en a une de facturée et, dans tous les cas, hors frais de notaire.

Fait à le

Signatures du demandeur et du codemandeur
(précédée de la mention «Lu et approuvé»)

Signature et cachet du professionnel
(précédée de la mention «Lu et approuvé»)



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES : Action Logement Services est engagée dans une démarche continue de protection des données de ses utilisateurs, en conformité avec la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 du 27 avril 2016. Les informations recueillies sont obligatoires pour le traitement de votre demande, la finalité principale de leur collecte étant l'instruction de votre dossier et sa gestion. Les mesures précontractuelles et contractuelles constituent la base légale du traitement. Action Logement Services est responsable de traitement. Les données sont conservées pendant la durée prévue par le(s) texte(s) réglementaire(s) et législatif(s) en vigueur et par les règles internes d'Action Logement Services. Les données collectées sont destinées aux services d'Action Logement Services et, le cas échéant, à ses sous-traitants, prestataires et partenaires, aux entités du Groupe et à l'ANCOLS. Certaines données peuvent être adressées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles peuvent également être communiquées, à leur requête, aux organismes officiels et aux autorités administratives ou judiciaires notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux ou contre le financement du terrorisme. Elles peuvent également être utilisées pour des finalités statistiques. Action Logement Services est tenue au secret professionnel concernant ces données.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit d'effacement, d'un droit de limitation ou d'opposition au traitement de vos données, d'un droit à la portabilité des données et d'un droit de définir le sort de vos données en cas de décès. Ces droits peuvent être exercés en complétant le formulaire téléchargeable sur la page actionlogement.fr/donnees-personnelles et en nous l'adressant, accompagné des pièces justificatives demandées, soit par mail à rgpd.ues75@actionlogement.fr, soit par courrier signé à l'adresse suivante : Action Logement Services – Service conformité, 21 quai d'Austerlitz - CS 41455 - 75643 Paris Cedex 13. Pour information, le DPO d'Action Logement Services peut être joint à l'adresse suivante : rgpd.ues75@actionlogement.fr.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation directement auprès de la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.

ActionLogement 

Action Logement Services

SAS au capital de 20.000.000 d'euros

Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 824 541 148 RCS Paris

Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232 - Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR

actionlogement.fr  [@Services_AL](https://twitter.com/Services_AL)